Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 06/11/2024 - 13882 - 2023 B 03747 - 350 511 044 - ABJ SOPHIA PATRIMOINE

ABJ SOPHIA PATRIMOINE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 6.000.000 EUROS
SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE ARENICE – 4° ETAGE
455, PROMENADE DES ANGLAIS
06200 NICE
RCS NICE: 350 511 044

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 31 OCTOBRE 2024

EXTRAIT RELATIF A LA REDUCTION DE CAPITAL

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de la Gérance, décide de réduire le capital social de 5.996.000 euros, pour le ramener de 6.000.000 euros à 4.000 euros, par voie de diminution de 14,99 euros de la valeur nominale de chaque part sociale, et distribution aux associés des sommes correspondant à cette diminution. Cette valeur nominale passera donc de 15,00 euros à 0,01 euro, sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions de créanciers ou du rejet de celles-ci.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Gérant de :

- constater, dans un délai maximum de quinze jours à compter de l'expiration du délai d'opposition ou du rejet des oppositions, la réalisation ou la non réalisation de la condition suspensive figurant sous la première résolution et en conséquence, le caractère définitif de la réduction de capital ou constater qu'il n'y a pas lieu à réduction de capital,
- procéder à la distribution des sommes revenant aux associés et modifier les statuts de la société en conséquence de la réduction de capital.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Vanessa BENARD
Gérant